

ALGERIE TELECOM
Direction Opérationnelle Des Télécommunications de Chlef
Sous-Direction Technique

Réf : AT/DO Chlef/ SDT /DRA / N° 166 / 25

Chlef , le 15/02/2025

A

Monsieur le Gérant de l'entreprise

SALHI AHMED
HAY LALLA AOUDA N° 534
WILAYA - CHLEF

OBJET : Mise en demeure

En date du 12/02/2025, Vous étiez invité à assister à l'ouverture du projet de réseau de distribution ODN au niveau de la Zone 12+D03 Chettia SRO 01, mais vous avez absenter sans aucune justification, malgré que vous étiez contacté par téléphone en date du 11/02/2025 et vous avez donné votre accord.

A cet effet vous êtes mis en demeure de vous présenter à la direction opérationnelle (sous-direction technique), siégé sise, rue Abdelhamid Ibn Badis Chlef, pour programmé une autre date pour l'ouverture du chantier, dans un délai de 48 heures, dès la réception de ladite mise en demeure.

Faute de quoi nous serons dans l'obligation de procéder à la résiliation unilatérale du contrat en question aux torts de votre entreprise.



Le Directeur

Directeur Opérationnel
des Télécommunications
de Chlef
Signé: ETOUIL Nabil

